

CHAPITRE QUATRIÈME

Rapports de l'évêque avec son clergé

I. Quoique l'évêque ait nombre de collaborateurs, rôle qui lui incombe personnellement. — Grandeur de sa mission. — Chaque diocèse compte quelque grand évêque. — Perfection des statuts synodaux au xviii^e siècle. — Relations entre l'évêque et son clergé. — Jolie réponse d'un curé à Camus. — Quel abîme entre un Rohan et un pauvre congruiste! — Bas clergé intimidé par tant de faste. — Christophe de Beaumont accusé de n'avoir jamais fait de visites pastorales, pour n'avoir pas de curés à sa table. — Autres évêques dédaigneux. — II. Énumération d'évêques aimés de leur clergé. — Un Crussol d'Uzès qui descend toujours au presbytère. — Un évêque académicien suivi dans ses tournées par un fourgon de vivres. — Bonté de M. de Juigné. — Un petit vicaire à la table du cardinal La Rochefoucauld. — III. Néanmoins, trop de distance entre l'évêque et ses prêtres dans l'ancien régime. — Une lettre méprisante pour les curés. — Différence d'éducation et de race. — Un évêque-curé, idole de son clergé. — Les cahiers de 1789 demandent des évêques-curés.

I

Voilà l'évêque amplement pourvu de grands vicaires. Il leur conférera l'exercice de ce qu'on appelait la juridiction volontaire. La juridiction contentieuse est confiée à l'official assisté de ses assesseurs. Dès lors le prélat est suffisamment secondé dans l'administration de son diocèse.

Mais, s'il veut remplir toute sa mission, il ne se reposera pas complètement sur ses collaborateurs. Un vaste champ reste ouvert à son activité personnelle. Le concile

de Trente lui rappelle, après saint Paul, qu'il a été établi pour gouverner l'Eglise de Dieu. Il doit veiller sur le culte, sur l'administration des sacrements, sur le recrutement, l'éducation et la conduite de son clergé, sur les religieux et les religieuses; il doit assurer l'instruction de son peuple, défendre la foi, soutenir les écoles et les collèges, faire la charité, protéger les mœurs publiques, et, dans un siècle où tant d'intérêts temporels sont mêlés aux biens spirituels, déployer une véritable capacité pour les grandes affaires.

On a pu se demander si ces prélats aux blanches mains, aux doigts effilés, aux grâces aristocratiques, que leur haute naissance, leur éducation de famille un peu molle, ne semblaient guère prédisposer aux rudes labeurs, étaient vraiment de force à accomplir une pareille tâche. Plus d'un, en effet, manque du ressort nécessaire pour cultiver la vigne du Seigneur et remuer tout un diocèse. Mais disons que plusieurs surent puiser dans le sang des ancêtres je ne sais quelle vaillance de race qui allait donner à leur apostolat une admirable fécondité. Il n'est presque pas de diocèse qui n'ait eu, dans le cours du xviii^e siècle, un grand évêque ou du moins quelque prélat vraiment apôtre, dont le pontificat exerça son influence sur plusieurs générations. Nommer, par exemple, Montillet à Auch, Ribeyre à Saint-Flour, Villeneuve à Viviers, Durfort à Besançon, Pressy à Boulogne, c'est rappeler la discipline affermie, le clergé renouvelé par les séminaires, les retraites, les conférences, les statuts diocésains; le peuple instruit, préservé par les catéchismes, les prédications, les missions; les hôpitaux élevés ou restaurés, les aumônes répandues et, en même temps, tous les travaux matériels qui dépendaient alors de l'épiscopat, entrepris et achevés avec magnificence. Nous avons vu rendre cette justice aux prélats même plus particulièrement portés vers les questions sociales et politiques, tels que Loménie de Brienne, que leur diocèse était bien dirigé. Le xviii^e siècle nous a laissé un très grand nombre d'ordonnances synodales. On admire en les lisant l'esprit de sagesse et de gouvernement qui a présidé à

leur rédaction. Dans cette œuvre de législation ecclésiastique, les prélats moins apostoliques ne le cèdent point aux autres. M. de Choiseul, par exemple, qui n'était pas un saint, donna, en 1762, au diocèse d'Albi des statuts qui sont un chef-d'œuvre. Brienne tiendra aussi à tracer à son clergé de Toulouse, en 1782, des règlements qu'il saura faire vanter jusqu'à Paris et à la cour.

Les statuts synodaux s'étaient occupés de tout temps de l'instruction du clergé. Camus, évêque de Belley, l'ami de saint François de Salès, voulut un jour se montrer sévère à l'égard d'un curé dont on lui avait dénoncé l'ignorance. Il le fait venir et lui dit de s'asseoir. Le prêtre, voyant son évêque debout, s'excuse. « Asseyez-vous, lui dit Camus ; quant à moi, je suis chez moi, je fais ce que je veux. » Le curé s'asseyait. Camus, continuant à se promener, l'interroge en ces termes : « Où était Dieu avant de créer le monde ? — Dieu était en lui-même, répond le curé. — Et que faisait-il en lui-même ? » Le curé reprend : « Dieu était chez lui, puisqu'il était en lui-même ; étant chez lui, il faisait ce qu'il voulait¹. » Camus avait trop d'esprit pour ne pas voir que son curé n'en manquait point ; il se hâta de donner de l'avancement à celui qu'on lui avait dénoncé comme un ignorant. Au xvii^e siècle, Boursault, le nouvelliste de M. de Simiane, évêque de Langres, lui conte cette anecdote : « En faisant sa visite, un évêque assuré de l'ignorance d'un prêtre, lui demanda d'un ton de maître, quel âne de prélat l'avait pu ordonner : « C'est vous, Monseigneur, » lui dit-il².

Ce ne sont point ces enquêtes épiscopales sur le degré d'instruction, ni même sur la conduite et le zèle des curés, qui pouvaient troubler les bons rapports entre le premier pasteur et son clergé. Si ces relations paraissent avoir manqué de cordialité et d'abandon dans l'ancien régime, cela tient à une autre cause. Leur commerce souffrait de la distance que la naissance, la richesse, le

1. DEPERY, *Hagiographie du diocèse de Belley*, p. 199.
2. COLOMBEY, *op. cit.*, p. 30.

fastes, avaient établie entre l'évêque et d'humbles curés de campagne. Quel abîme entre un Rohan, qui a un nom retentissant, un million à dépenser, et un pauvre congruiste ! Il est vrai que la proportion était l'inverse aux yeux de Dieu. Des prêtres gênés, timides, oseront-ils affronter la pompe qui entoure le pontife pour arriver jusqu'à lui ? Les écrits du temps¹ ne manquent pas de nous présenter les maisons de campagne où le prélat se repose et s'amuse comme interdites aux visites de ce genre. L'histoire atteste que Grimaldi, évêque du Mans, faisait fermer la porte de son château à ceux qui y venaient frapper pour affaires de ministère. Cependant, lors de sa promotion à Noyon, il ne voulut pas laisser ses chers diocésains du Mans sur une mauvaise impression. « Air d'affabilité, propos gracieux, repas splendides », rien ne fut négligé pour gagner *in extremis* pasteurs et fidèles. Il paraît que curés et chanoines répondirent aux festins par des festins² ; mais la plupart, n'ayant point eu le temps d'être séduits par cette amabilité tardive, souhaitèrent du fond du cœur au prélat un bon voyage pour Noyon, où il ne sut pas se faire chérir plus qu'au Mans. Un autre évêque, plus sérieux que Grimaldi, effraie son clergé par son faste. Comment aborder même à l'église le cardinal de Montmorency, évêque de Metz, grand-aumônier ? Lorsqu'il arrivait à sa cathédrale au grand trot des six chevaux attelés à son magnifique carrosse, de quel œil et avec quel sentiment de leur néant les bénéficiers du bas chœur ou quelque humble prêtre obligé de se garer en toute hâte, devaient-ils regarder ce haut et puissant seigneur. Aussi Montmorency, rendu à peu près inaccessible par tant de pompe, n'était-il pas aimé de son clergé.

Il n'était pas rare, dans l'ancien régime, de voir des prélats, ainsi préoccupés de leur grandeur, ne pas admettre comme convives les prêtres même qui vivaient

1. « Si un prêtre épuisé d'années et de travaux vient troubler les amusements par des difficultés dont lui seul sent le poids, aussitôt les fronts sont ridés, et à l'avenir, pour payer sa témérité importune, les portes du château lui seront fermées. » *Tableau moral*, etc., 1789, p. 7.
2. *Nouvelles ecclésiastiques*, 1778, p. 76.

auprès d'eux. L'abbé Ledieu, racontant sa visite à Fénelon, s'applaudit de n'avoir point trouvé chez M. de Cambrai ni dans son entourage « ces airs hautains et méprisants que j'ai tant de fois, dit-il, éprouvés ailleurs ». Fénelon « fait toujours à ses ecclésiastiques l'honneur de les avoir à sa table, comme je l'ai vu à dîner et à souper ; ce que ne fait pas l'archevêque de Reims, ni à Paris, ni même à Reims, où il est très rarement, car il a une table garnie pour ses ecclésiastiques, écuyers et secrétaires. M. de Noailles, étant évêque de Châlons, en usait à peu près de même, et bien plus depuis qu'il fut archevêque de Paris, et encore plus depuis qu'il est cardinal. C'est donc une grande modestie dans M. de Cambrai, avec sa qualité de duc et de prince de l'empire et avec ses grandes richesses, d'avoir à sa table tous ses prêtres autour de lui ». Le narrateur fut d'autant plus sensible à ces égards de Fénelon qu'un « traitement bien différent » l'attendait à Noyon.

Ce bon abbé Ledieu est tout fier d'avoir dîné avec un grand archevêque. L'étrange étiquette, qui faisait ainsi dresser plusieurs tables dans certains palais épiscopaux, tombe peu à peu à mesure qu'on avance vers la Révolution. La morgue d'un Le Tellier ou d'un Noailles n'est plus guère de saison sur la fin de l'ancien régime. Cependant plusieurs prélats, tels que M. de Puysegur, évêque de Carcassonne, puis archevêque de Bourges, gardent cette réserve un peu froide et un peu réfrigérante qui est parfois l'accompagnement de la distinction. Quelques-uns s'avisent encore d'assaisonner cette retenue d'un peu de dureté. Tel se montra, dit-on, M. de Jumilhac, archevêque d'Arles (1746-1775), à l'égard du bas clergé. Celui-ci, par respect, ne s'avisait pas de lui remontrer qu'il n'observait guère le devoir de la résidence en passant presque tout son temps à Paris. Ces hauteurs, ce dédain, avaient amassé dans bien des cœurs un fonds d'amertume qui s'exhalera çà et là en véritables cris de rage¹ à la veille de la Révolution.

1. Une lettre signée du curé de Marolles et de treize autres, représente le pauvre homme « obligé de se jeter à tâtons le long d'un talus pour se

Soulavie, qui accuse Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, d'avoir dépensé cent mille écus pour prouver en deux volumes in-folio qu'il était d'une naissance distinguée, ajoute que ce prélat « se croyait si au-dessus du clergé qu'il n'admit jamais à sa table aucun curé de son diocèse, et se refusa d'en faire les visites d'usage pour éviter de se trouver à celle de ses curés ». Il ne faut point accepter sans contrôle les assertions de Soulavie ; mais cet écrivain rend par ailleurs témoignage aux vertus de Beaumont. Le fait est confirmé par les *Nouvelles ecclésiastiques*¹.

M. de Thémines, évêque de Blois, que nous avons vu si empressé pour les grands seigneurs, était moins accueillant pour ses prêtres. « Toutes ses belles qualités, dit un témoin de sa vie, étaient ternies par une hauteur de caractère qui avait aliéné tout son clergé ; il leur donnait des audiences très laconiques ; souvent il les éconduisait en passant la tête entre sa porte, et il ne les priait jamais à dîner. Il appelait seulement à sa table deux grands vicaires connus par leurs mœurs et un Père capucin, son confesseur en titre. » Il est vrai, nous dit le même auteur, que Thémines « conduisait son diocèse avec toute la capacité possible », et « faisait son métier en prélat consommé ». On répéta à son sujet le mot de Tallemant des Réaux sur le cardinal de Sourdis : « Il le portait haut, mais il réglait fort bien son diocèse. » On devine que « le porter haut » n'était pas le moyen de se faire aimer. Le clergé de Blois eut l'occasion de montrer

garantir des pieds et des éclaboussures de leurs chevaux, comme aussi des roues et peut-être du fouet d'un cocher insolent », puis « tout crotté, son chétif bâton d'une main et son chapeau tel quel de l'autre, de saluer humblement et rapidement, à travers la portière du char clos et doré, le hiérarque postiche ronflant sur la laine du troupeau que le pauvre curé va paissant, et dont on ne lui laisse que la crotte et le suint ». Un pamphlet de 1789 (*Essai sur la réforme du clergé*, par l'abbé LAURENT) fait dire à un prélat qui secoue sa robe violette au retour d'une confirmation : « N'approchez pas de moi, Mesdames, je pue le curé d'une lieue à la ronde. » Ce propos, qui peut-être n'a jamais été tenu, montre quel souvenir amer la morgue hautaine de quelques prélats avait laissé dans les esprits.

1. SOULAVIE, *Mémoires du maréchal de Richelieu*, VIII, p. 212. « Feu M. de Beaumont, qui est tant prôné par le parti jésuitique, n'en a pas fait une seule (visite) pendant les trente-cinq années qu'il a occupé le siège de Paris. » *Nouvelles ecclésiastiques*, 25 décembre 1789, p. 205-208, et 1782, p. 61-64. — Le Père REGNAULT, *op. cit.*, est muet sur la question des visites pastorales.

à Thémines ses sentiments. Non content, en 1789, de lui refuser ses voix pour la députation, il inséra dans son cahier l'article suivant : « L'oubli des vrais principes du gouvernement ecclésiastique, qui, contre les préceptes de l'Évangile, est devenu aujourd'hui trop arbitraire et presque absolu, faisant tous les jours de nouveaux progrès, nous supplions S. M. de prendre les moyens que sa sagesse lui inspirera pour que nous voyions reparaître dans les diocèses un conseil digne de la confiance du clergé, qui soit consulté dans les affaires importantes ¹. »

L'épiscopat de cette époque ne paraît pas avoir conquis le cœur des Lorrains. M. de La Galaizière avait été surnommé *Mgr de la Crosse*. Quand M. de Fontanges quitta Nancy, Chatrian lui signifia dans son journal son congé en ces termes : « Il ne s'est point soucié de plaire à ses curés, ses curés peuvent lui souhaiter bon voyage et lui dire en vers latins :

« *Nobilis antistes, non curat clericus ubi stes.
Dum non in nobis, stes ubicumque velis* ². »

II

Cependant il n'eût point été difficile à ces prélats de se faire aimer de leurs prêtres. Ils n'avaient qu'à leur témoigner de la bonté et à les aimer eux-mêmes. Ceux qui (ils furent nombreux) voulurent employer ce moyen, trouvèrent le chemin de leur cœur. Voyez le portrait qu'un contemporain traçait de M. de Saint-Sauveur, évêque de Tulle : « La portion de son troupeau qu'il chérit le plus et qui paraît lui être la plus attachée, c'est son clergé. Sa maison, sa table, sa bourse, lui furent ouvertes, avec ces manières qui ajoutent tant de prix au bienfait.

1. Cahier du clergé de Blois, *Arch. parlem.*, t. II, p. 373. — *Mémoires de DUFORT*. — *Les Nouvelles ecclésiastiques* (1783, p. 142) accusent Malide, évêque de Montpellier, de parler à ses prêtres « assis sans leur offrir un siège », de les « recevoir et de les congédier avec hauteur ».

2. Abbé MARTIN, *op. cit.*, t. III, p. 53, 65. — En revanche, Chatrian dit de M. de la Tour du Pin, prédécesseur de M. de Fontanges à Nancy : « Il aimait tous ses prêtres et était très attaché à ses séminaristes. »

Aucun des ecclésiastiques de son diocèse qui ne fût entièrement convaincu que son évêque était son père, et qui ne dût être assuré qu'il en serait toujours reçu comme un fils. Je me rappelle ces courses pastorales qu'il faisait si exactement dans les paroisses les plus éloignées et où, malgré la fatigue des cérémonies, le danger des routes, il paraissait si enchanté de se retrouver avec nous, parmi ses enfants. Les curés se disputaient à l'envi le bonheur de l'avoir chez eux; c'était à qui lui témoignerait le plus d'empressement¹. » Mgr de Fumel, évêque de Lodève, fait mieux encore; il visite fréquemment les paroisses, encourage ses curés. « Souvent, nous dit son historien, on le vit, au milieu des neiges et des froids de l'hiver, aller les surprendre dans la plaine ou sur le Larzac, afin de les consoler de leur solitude par la douceur de sa présence. Il ne les quittait point sans leur laisser d'abondantes aumônes pour leurs pauvres². » A Vence, Pisani de la Gaude, par sa bonté, sa douceur, sa noble simplicité, la prédilection marquée qu'il témoigne à ses prêtres, gagne leur cœur; ils l'affectionnent comme un tendre père. Lefranc de Pompignan, dans sa longue et paternelle administration, au Puy et à Vienne, correspond lui-même avec son clergé et ne cesse pas de jouir de son affectueuse confiance. M. de Durfort, archevêque de Besançon, joint à une bonté sans bornes une exquise simplicité. Il vit en famille avec les employés ecclésiastiques et laïques de sa maison et partage avec eux sa table.

Tout prélat marquant de la sympathie est assuré d'en obtenir. A Viviers, La Font de Savine, malgré sa vanité, son esprit déséquilibré, est aimé des prêtres parce qu'il est vraiment bon. La bonté, en cette fin de siècle, prend une pointe de sentimentalité. Un prélat doux et aimant, M. d'Agay, tient à montrer le cœur plutôt que la volonté

1. Document cité par Poulbrières, *op. cit.*, p. 330-331.

2. LAZAIRE, p. 29. — Mgr de Bonal, dernier évêque de Clermont avant la Révolution, disait à ses prêtres : « Vous avez fait la consolation, la gloire et la couronne de votre illustre prédécesseur; vous ne nous verrez jamais adopter à votre égard ce ton de domination proscrit par le grand apôtre. » Non saint Paul, mais « saint Pierre qui, ajoutent les *Nouvelles ecclésiastiques* (1777, p. 101), ne proscrit pas seulement le ton de domination, mais la domination même ».